

Assistant médico-administratif

Informations sur le concours

Publié le :	30-03-2026
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	7
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	01-06-2026
A propos du poste :	

6 POSTES AU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE

1 POSTE AU CENTRE HOSPITALIER DE LAVAU

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE
Ville :	31000 Toulouse
Site Web :	https://www.chu-toulouse.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	30-04-2026
Conditions de candidature :	

Peuvent faire acte de candidature : les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par les articles R.325-10 à R.325-34 du Code Général de la Fonction Publique relatifs aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emploi de la Fonction Publique Hospitalière.

Les candidats qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV peuvent demander l'équivalence de ce diplôme avec l'expérience professionnelle. A cet effet, ils doivent fournir un dossier complet (distinct de la candidature au concours) qu'ils doivent remettre au service des concours au 30/04/2026 dernier délai.

Pour connaître le contenu du dossier à constituer, ils devront contacter le service des concours du CHU de Toulouse en téléphonant au 05 61 77 86 36 ou au 05 61 77 87 17.

Pièces à fournir :

1°) Une demande d'admission à concourir rappelant l'intitulé du concours et comportant le nom patronymique, éventuellement le nom marital, le prénom. Elle indiquera également l'ordre de préférence (CHU de TOULOUSE ou CH de LAVAUUR) quant à une affectation éventuelle en cas de réussite au concours.

2°) Un curriculum vitae détaillé mentionnant notamment les actions de formations suivies.

Le CV devra comporter les dates précises de prises de fonction (format : jour / mois / année) et de fin de fonction (format : jour / mois / année) dans chaque emploi ou métier occupé afin de permettre le calcul des durées précises de fonctions dans chaque emploi occupé. Le métier ou la fonction devra être précisé distinctement.

Les lignes du CV qui ne suivront pas ces consignes ne seront pas exploitées et l'expérience professionnelle ne sera pas comptabilisée.

Cette demande est justifiée par le fait que le jury va procéder à une étude très précise du dossier de chaque candidat notamment au niveau de la durée de l'expérience professionnelle.

3°) La copie recto-verso de la carte Nationale d'identité.

4°) La copie du diplôme de niveau IV (et des autres diplômes obtenus) ou éventuellement le dossier de demande d'équivalence (procédure à demander au service des concours).

5°) 2 enveloppes timbrées comportant le nom et l'adresse complète du candidat, affranchies au tarif en vigueur.

Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent se signaler auprès du service des concours afin de bénéficier si nécessaire d'un aménagement spécial des épreuves prévu par la réglementation.

Le candidat devra fournir un certificat médical de moins de 6 mois établi par un médecin agréé (ou un spécialiste de la pathologie) indiquant l'aménagement nécessaire (1/3 temps supplémentaire, matériel spécifique, salle spéciale....). Le certificat sera transmis en même temps que le dossier de candidature au 30 avril 2026 dernier délai.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES
Direction des Ressources Humaines - Service des Concours
2 Rue Viguerie
Réf. : Concours externe d'AMA secrétariat médical
TSA 80035
31059 TOULOUSE Cédex 9